



## CERTIFICAT D'ENGAGEMENT & DE CONNAISSANCE POUR L'ACQUISITION D'UN CHIEN

ASSOCIATION Z'ANNIMO AN NOU GWADLOUP (Z.A.N.G)

*En respect du décret 2022-1012 du 18 juillet 2022 relatif à la protection des animaux de compagnie et des équidés  
contre la maltraitance animale*

### AVANT D'ADOPTER UN CHIEN

Adopter un chien doit être un acte réfléchi car vous vous engagez pour une longue durée (en moyenne 13-15 ans variable selon les individus).

**Vous devez donc prendre votre décision en toute conscience, en vérifiant l'adéquation entre les besoins du chien et votre mode de vie** (disponibilité, espace disponible pour lui, votre forme physique...), ainsi que les implications sur votre budget et sur votre organisation (travail, départ en vacances, ...)

Ces considérations fondamentales doivent prendre en compte à tous les stades de vie de l'animal : chiot, adulte et également la fin de vie qui est une période particulière. À chaque moment de sa vie, vous devez être en mesure de satisfaire à ses besoins pour permettre son bien-être.

En effet, le chien est un être sensible, qui ressent des émotions positives et négatives. Vous serez responsable de votre animal et vous devrez respecter ses besoins physiologiques et comportementaux mais aussi répondre à ses attentes, qui lui sont propres et qui dépendent de la façon dont il va percevoir son environnement physique et social. C'est seulement dans ces conditions que son bien-être sera satisfait.

**Bien traiter un animal est indispensable mais ne suffit pas à garantir son bien-être.**

Pour bien traiter votre animal, il faut respecter a minima les **cinq libertés fondamentales** suivantes :

- 1. ABSENCE DE FAIM, DE SOIF ET DE MALNUTRITION :** votre chien doit avoir accès à l'eau et à une nourriture de qualité, en quantité appropriée et correspondant à ses besoins.
- 2. ABSENCE DE PEUR ET DE DÉTRESSE :** l'environnement de l'animal et votre comportement ne doivent pas être à l'origine d'émotions négatives.
- 3. ABSENCE D'INCONFORT :** votre animal doit vivre dans des conditions confortables, en accord avec ses besoins physiologiques et comportementaux, notamment en lui proposant un abri pour pouvoir se mettre à l'abri lui permettant de se protéger de conditions climatiques inadaptées.
- 4. ABSENCE DE DOULEUR, DE BLESSURES ET DE MALADIE :** L'environnement et les traitements

de votre animal ne doivent pas être à l'origine de douleurs ou de blessures. Sa santé doit être garantie par des visites régulières chez le vétérinaire permettant de prévenir l'apparition de maladies et de les soigner le cas échéant.

**5. LIBERTÉ D'EXPRESSION D'UN COMPORTEMENT NORMAL DE SON ESPÈCE :** son environnement et les activités qu'il peut accomplir doivent être adaptés afin de lui permettre d'exprimer librement son comportement (activité physique, relations avec des congénères...).

## LES BESOINS SPÉCIFIQUES DU CHIEN

### 1. BESOINS PHYSIOLOGIQUES

#### ALIMENTATION

Votre chien est un carnivore domestique et doit être nourri tous les jours. Son régime alimentaire doit être équilibré et adapté à la fois à son stade de vie et à son état sanitaire. Vous pouvez opter pour des croquettes, de la pâtée humide ou une préparation ménagère. Dans tous les cas, il est important de suivre les recommandations de votre vétérinaire pour satisfaire aux besoins alimentaires de votre animal. Il est recommandé de lui servir son alimentation à heures fixes, si possible en plusieurs repas.

Votre chien doit, en permanence, avoir accès à de l'eau propre, a fortiori lorsqu'il fait chaud. Si vous constatez qu'il boit davantage que d'habitude, cela peut être un signe de mauvaise santé. Nous vous invitons à contacter votre vétérinaire

#### SOMMEIL ET REPOS

Le chien adulte dort entre 12 et 15 heures/jour, un chiot environ 20h. Il est donc essentiel que le chien ait accès à une zone de couchage en permanence pour dormir et se reposer. Cette zone de repos doit être au calme et sécurisée où le chien ne doit pas être dérangé. Elle doit être abritée et protégée des conditions climatiques. Son sommeil doit être respecté. La zone de repos devra comporter au moins un couchage confortable. L'enfermement en cage est à proscrire.

Limiter la mobilité de votre chien est une source importante d'anxiété et peut favoriser son agressivité et amplifier des problèmes de comportement.

#### RÉGULER SA TEMPÉRATURE

Le chien ne transpire pas par la peau mais par le biais de ses coussinets. Il régule sa température en haletant. Comme les humains, ils sont sujets aux coups de chaleur (urgence vétérinaire), il ne faut donc JAMAIS laisser un chien dans une voiture si la température extérieure est élevée au risque de mettre sa vie en péril.

#### ACTIVITÉS PHYSIQUES

Le chien a besoin d'activités physiques : sortir 3 ou 4 fois par jour et davantage pour un chiot. Il faut au moins une vraie grande balade par jour, calme et stimulante afin de satisfaire son besoin de renifler les odeurs (car le chien découvre le monde via son odorat). Si vous avez un jardin, il doit être parfaitement clôturé mais cela ne dispense pas de la balade en extérieur.

## 2. BESOINS COMPORTEMENTAUX

### COMPORTEMENTS SOCIAUX

Le chien est une espèce sociale qui nécessite des interactions avec des congénères et des humains. Les sorties quotidiennes doivent être l'occasion pour votre chien d'être en contact avec des congénères, de renifler les odeurs, de communiquer et de jouer avec eux. La socialisation doit être progressive et si celle-ci n'est pas réalisée correctement, il convient d'en parler à votre vétérinaire ou à un éducateur canin.

### ÉDUCATION BIENVEILLANTE

La familiarisation avec l'humain doit faire l'objet d'une attention particulière. L'éducation du chien doit être positive et bienveillante, par l'intermédiaire de récompenses (alimentaires, caresses, félicitations verbales, etc.) avec un cadre de vie cohérent, jamais en force ni sous contrainte et en respectant son intégrité physique et mentale. Ainsi vous créez une relation de confiance entre vous. Il est fortement déconseillé de recourir à des moyens coercitifs d'éducation (colliers électriques, étrangleurs, à pointes ...) qui sont douloureux et anxiogènes. En cas de problème d'éducation, parlez-en avec votre vétérinaire qui pourra vous orienter vers un éducateur canin ou un vétérinaire spécialisé en médecine du comportement.

Même si la relation de votre chien avec les humains vous paraît bonne, il ne faut jamais laisser vos enfants seuls avec le chien sans surveillance active.

L'expression naturelle de l'un de ses besoins, une inadaptation de son environnement ou encore un problème de santé peut amener l'animal à des actions qui peuvent être interprétées à tort par les humains comme des bêtises intentionnelles. Demandez toujours conseil à un professionnel en vous assurant au préalable des méthodes utilisées.

### STIMULATION MENTALE

Au même titre que le chien a besoin d'activités physiques, il faut aussi lui procurer une stimulation mentale, des occupations autonomes (comme la mastication). Elle permet la libération d'hormones essentielles à son bien-être quotidien.

### EXPRESSION DE SES COMPORTEMENTS

Aboyer, chevaucher, gratter, creuser, renifler les urines et les selles, uriner... sont des comportements normaux chez les chiens. Il est important qu'ils puissent les exprimer, selon leurs besoins.

## 3. SOINS MÉDICAUX

### SOINS

Votre chien nécessite des soins courants pour le maintenir en bonne santé. Pour respecter son bien-être, le chien devra être indemne de douleurs, de lésions et de maladie. Une visite annuelle chez le vétérinaire est nécessaire pour faire un bilan de santé, les vaccinations recommandées et la mise en place d'une lutte préventive contre les parasites. Une observation quotidienne de son état général et de son comportement est nécessaire pour déceler précocement l'apparition de troubles. L'abattement, une baisse de son appétit, une augmentation de sa consommation d'eau, l'apparition de malpropreté sont des signes d'alerte qui doivent vous amener à consulter un vétérinaire. Les interventions chirurgicales destinées à modifier l'apparence du chien à des fins non médicales, sont interdites.

### STÉRILISATION

La stérilisation du chien est un acte de protection pour votre animal permettant d'éviter certaines maladies mais également une portée non désirée dont vous seriez entièrement responsable... Demandez conseil à votre vétérinaire.

### VIEILLESSE ET FIN DE VIE

Avant l'adoption d'un chien, gardez en tête que la fin de vie de votre animal pourra engendrer

des coûts parfois importants liés à une dégradation de son état de santé.

## 4. RÉGLEMENTATION

### IDENTIFICATION

L'identification d'un chien est une obligation légale avant toute cession gratuite ou onéreuse. Le non-respect de ces règles d'identification donne lieu à une contravention de 4ème classe (750 euros). Tout animal de plus de quatre mois doit être identifié.

L'animal doit être identifié par puce électronique ou par tatouage et enregistré dans le fichier national d'identification des carnivores domestiques I-CAD. Il faut signaler tout changement d'adresse, de numéro de téléphone, de détenteur, la perte ou le vol ou encore le décès de l'animal à l'I-cad Si vous devez voyager à l'étranger, la puce électronique est obligatoire.

Le cédant du chien doit fournir au nouveau propriétaire les documents relatifs à la cession de l'animal et effectuer le changement de détenteur auprès d'I-CAD.

Pour voyager à l'étranger, l'animal devra être identifié et être vacciné contre la rage (et ainsi détenir un passeport que le vétérinaire délivrera à la suite du vaccin) au moins 3 semaines avant de passer la frontière

Toutes les informations relatives aux démarches liées à l'identification d'un animal sont à retrouver sur le site [www.i-cad.fr](http://www.i-cad.fr).

### MALTRAITANCE ANIMALE ET ABANDON

Il est interdit d'exercer des mauvais traitements envers les animaux domestiques, dont font partie les chiens. Les sanctions encourues sont importantes, pouvant aller pour un acte de cruauté jusqu'à 3 ans d'emprisonnement et 45 000 euros d'amende (article 521-1 du code pénal), et même 4 ans d'emprisonnement et 60 000 euros d'amende lorsque ces actes sont commis par le propriétaire de l'animal.

Le fait de lui infliger des souffrances inutiles et/ou de le laisser volontairement ou involontairement dans des conditions de vie qui nuisent à son bien-être physique et mental, est passible des peines exposées ci-dessus. Le fait de ne pas répondre aux besoins de son animal est aussi considéré comme de la maltraitance.

### IMPLICATIONS FINANCIÈRES ET LOGISTIQUES

Les coûts d'entretien d'un chien peuvent varier en fonction de son poids, et de la qualité de la nourriture choisie.

Les chiffres ci-dessous sont donnés à titre indicatif :

ALIMENTATION	COÛTS VÉTÉRINAIRES	AUTRES
Alimentation de qualité entre 50 et 100€/mois <small>(selon le gabarit de l'animal)</small>	Soins courants <small>(vaccins, antiparasitaire externe, vermifuge)</small> entre 100 et 300€/an  Stérilisation entre 100 et 600€  Passeport environ 20€	Matériel à son arrivée environ 300€  Frais de garde Frais de toilettage Frais d'éducation

**PAGE À NOUS RETOURNER DÛMENT COMPLÉTÉE ET SIGNÉE  
PAR MAIL À ZANG.INFO@GMAIL.COM**

**ENGAGEMENT**

Les informations fournies dans ce certificat d'engagement et de connaissance ne sont pas exhaustives. Renseignez-vous au maximum auprès de professionnels avant l'adoption d'un animal.

Ce certificat d'engagement et de connaissance est conforme aux dispositions de la loi 2021-1539 visant à lutter contre la maltraitance animale et conforter le lien entre les animaux et les hommes.

**MENTION À RECOPIER CI-DESSOUS DE FAÇON MANUSCRITE :**

*« Ayant pris connaissance de l'ensemble de ces informations et m'étant renseigné sur tous les éléments me permettant de pourvoir aux besoins d'un chien, je m'engage expressément à les respecter ainsi que l'intégrité de l'animal. »*

Fait à :

Le :

Je soussigné (nom et prénom) \_\_\_\_\_

Atteste (cocher les cases) :

Avoir lu avec attention l'ensemble des informations du présent certificat d'engagement et de connaissance (les quatre pages précédentes)

En avoir compris la teneur et les conséquences

M'engage à assurer le bien-être de mon animal.

Signature :

---

**PERSONNE HABILITÉE À DÉLIVRER LE CERTIFICAT  
POUR L'ASSOCIATION Z'ANNIMO AN NOU GWADLOUP (Z.A.N.G)**

Nom, Prénom : GARCIA Karine

Attestation de Connaissances pour les Animaux de Compagnie d'Espèces Domestiques (ACACED) N° 2024/ed3e-6364 Session 6252

Certificat délivré le : 18/09/2024